

# Réseau Genre et droit en Suisse romande

## Atelier du 12 mai 2016, Uni Dufour - Genève



Le 12 mai 2016 a eu lieu le premier brainstorming du « Réseau Genre et droit en Suisse romande » à l'Université de Genève. Cet atelier a été organisé par la Faculté de Droit – UNIGE, l'Institut des Etudes genre – UNIGE, et le FRI (Institut suisse d'études juridiques féministes et gender law). L'objectif de cet atelier était de créer de nouvelles synergies et

collaborations entre celles et ceux qui travaillent sur l'approche de genre en droit afin de développer et améliorer son utilisation dans le monde académique comme ailleurs.

La perspective de genre en droit a été pensée de manière très large par les trois jeunes chercheur-e-s en sciences juridiques et sociales (Bérénice K. Schramm, Djemila Carron, Ferdinando Miranda) à la base de cet atelier. Des projets qui lieraient une perspective de genre à une approche queer, féministe et/ou postcoloniale pourraient ainsi se développer dans le cadre de ce Réseau. Aussi, tant des personnes travaillant dans le domaine des études genre, des personnes actives dans les ONG et les OI, que les étudiant-e-s, académicien-ne-s et praticien-ne-s du droit sont invité-e-s à participer au Réseau.

Une quarantaine de personnes ont participé à l'atelier du 12 mai qui a réuni des académicien-ne-s (professeur-e-s, assistant-e-s, étudiant-e-s), praticien-ne-s (avocat-e-s, chargé-e-s de projets au sein des institutions locales et OI) et des membres des réseaux associatifs qui militent dans les questions de genre ou sexualités.

La séance n'a volontairement pas abordé les questions liées au statut du Réseau, à son intégration dans un réseau existant ou encore à une charte ou un nom de Réseau. L'atelier avait pour vocation de décider de la pertinence de la création d'un Réseau et d'exemples de projets qu'un tel Réseau pourrait mener.

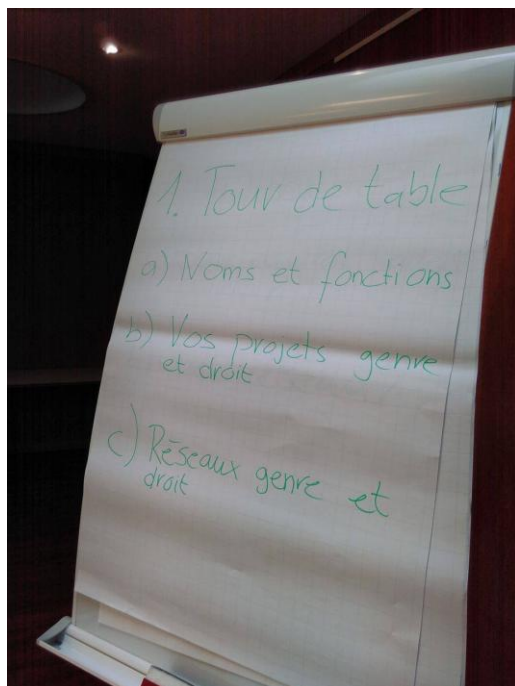
Le mot de bienvenu à l'atelier a été prononcé par Ferdinando Miranda. Il a remercié les partenaires de cet événement et souligné la vocation principale du réseau : créer les liens entre celles et ceux qui de

manière interdisciplinaire et interprofessionnelle travaillent à la perspective de genre en droit en Suisse romande. La Docteure Bérénice K. Schramm a ensuite présenté les autres réseaux déjà existants en Suisse et à l'international dans ce domaine (FRI-institut suisse d'études juridiques féministes et "gender law" - Femmes Juristes Suisses – Juristinnen | Law and Women - Réseau OLYMPE). Elle a aussi relevé l'atout qu'un réseau en Suisse romande pourrait représenter en partenariat avec les autres réseaux déjà existants. La Docteure Djemila Carron a animé l'atelier autour de deux questions principales : Comment la perspective genre en droit est-t-elle utilisée dans les pratiques professionnelles des participant-e-s ? Quelles pistes concrètes à développer pour la suite de ce brainstorming dans le cadre d'un réseau genre et droit en Suisse romande (conférences, cours, publications, mailing list, etc.) ? Les mots de conclusion ont été prononcés par la professeure Michelle Cottier, et à la maîtresse d'enseignement et de recherche Lorena Parini. Elles ont souligné l'importance pour le réseau d'intégrer les diversités professionnelles, de formations, et de domaines de recherches des ses participant-e-s, tout en favorisant des projets interfacultaires et interdisciplinaires au sein de l'académie et de la société civile.

Pour un article sur l'atelier du 12 mai, voir : <http://nomoslab.com/archives/4155>. Pour accéder à la conférence du 12 mai « Genre et droits humains – Succès, échec ou nouvel impérialisme ? » de la Professeure Ratna Kapur qui suivait l'atelier, voir :

<http://www.unige.ch/public/archives/2016/genreetdroitshumains/>

## Pistes à suivre suite à l'atelier du 12 mai 2016



Cet atelier a été un important moment de partage d'idées. Plusieurs pistes de réflexions suggérées lors de l'atelier restent à explorer, particulièrement : la perspective de genre en droit dans la formation académique, la perspective de genre en droit dans les professions juridiques, une réflexion interdisciplinaire entre droit et sciences sociales, des projets entre l'académique et les réseaux associatifs locaux autour de la perspective de genre en droit, des projets entre l'académique et les OI autour de la perspective de genre en droit, la création formelle du Réseau (nom, statut, rattachement à un réseau existant ou indépendance, communication, etc.).

Il est apparu nécessaire que des groupes de travail se constituent et réfléchissent concrètement à développer un ou plusieurs projets sur la base de ces pistes de réflexion. Nous proposons ainsi dans la continuité de l'atelier du 12 mai de nous réunir à nouveau pour une demi-journée de travail le 2 septembre 2016. L'objectif serait d'avancer sur chacun des points mis en exergue plus haut puis de se réunir dans une séance plénière et de discuter de la suite à donner au Réseau.

Vous trouvez ci-dessous le programme de l'atelier du 2 septembre 2016 qui se tiendra de 14h00 à 17h00 à l'Université de Genève. Nous vous invitons à nous indiquer pour le 21 août 2016 votre présence à cet atelier ainsi que vos préférences pour les thématiques de groupes de travail proposés (avec indication de l'ordre de préférence) à l'adresse suivante : [ferdinando.miranda@unige.ch](mailto:ferdinando.miranda@unige.ch). Dans le courant du mois d'août, nous vous ferons parvenir le programme définitif de ce prochain atelier avec les groupes de travail maintenus, les noms des animateur-trice-s des différents groupes de travail et le lieu exact de la séance.

## **Programme de l'atelier du 2 septembre 2016 (Uni Mail en salle R160, 14h00 – 17h00)**

### **1. Introduction à la séance et à la méthodologie du « forum ouvert » (*Open Space Technology*)**

### **2. Travail en groupes**

#### **Groupe de travail I : La perspective de genre en droit dans la formation académique**

Ce Groupe réfléchira à comment amener une perspective de genre dans l'enseignement du droit en Suisse romande. Les moyens pour y parvenir seront discutés, notamment l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour enseignant-e-s intégrant la perspective de genre en droit, le développement de cours qui suivent une perspective de genre en droit (dans la formation en droit et sciences sociales), etc. Nous discuterons également des moyens de faire remonter ces préoccupations aux collègues des professeur-e-s et du rôle que les étudiant-e-s et assistant-e-s peuvent jouer en la matière.

#### **Groupe de travail II : La perspective de genre en droit dans les professions juridiques**

Ce Groupe s'intéressera au développement de formations à la perspective de genre en droit pour les professionnel-le-s du droit (avocat-e-s, juges, procureur-e-s, etc.), notamment dans le cadre de formations continues. Ce Groupe tentera également de réfléchir aux outils que les

professionnel-le-s du droit peuvent développer pour faire face à certains comportements sexistes dans les professions juridiques.

### **Groupe de travail III : L'interdisciplinarité de la perspective de genre en droit**

Le Groupe III travaillera sur l'interdisciplinarité entre les sciences sociales et le droit autour de la perspective de genre en droit, notamment pour les doctorant-e-s et chercheur-e-s. Des projets académiques concrets seront discutés comme des publications interdisciplinaires, des réécritures de jugements ou de textes de lois. A titre illustratif, il sera proposé de travailler sur une réécriture postcoloniale, queer et féministe du Code pénal suisse.

### **Groupe de travail IV : Projets entre l'académique et les réseaux associatifs locaux autour de la perspective de genre en droit**

Ce Groupe visera à mettre en lien des associations et des académicien-ne-s autour de projets associatifs concrets utilisant la perspective genre en droit. Par exemple, nous réfléchirons à comment mener des campagnes de sensibilisation sur des sujets de votation qui touchent des questions de genre et de sexualités. Une autre idée serait de s'atteler à la création de collectes de données issues de la pratique, comme par exemple concernant la jurisprudence relative à l'octroi d'assistance juridique pour les violences conjugales. Ce Groupe sera particulièrement attentif à discuter la manière dont ses travaux pourraient être vulgarisés (par exemple au travers de brochures, de fanzines, d'actions politiques et artistiques, etc.).

### **Groupe de travail V : Projets entre l'académique et les OI autour de la perspective de genre en droit**

Ce Groupe travaillera sur la création de collaborations entre les OI et les Universités et Hautes écoles romandes autour de la perspective de genre en droit. Un projet pilote sera discuté. Par exemple, nous discuterons des collaborations envisageables avec l'UNHCR autour du phénomène des migrations forcées liées à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Il sera également question de lancer le projet d'une cartographie des départements genre des OI et de discuter des types de collaboration entre l'académique et les OI.

### **Groupe de travail VI : Création formelle du Réseau Genre et droit**

Le Groupe VI travaillera sur la création formelle du Réseau Genre et droit en Suisse romande. Il se demandera le statut que devrait prendre le Réseau et le nom qu'il pourrait porter. Il sera également question de la nécessité ou non de la rédaction d'une Charte du Réseau énonçant nos objectifs et nos positions ainsi que de l'éventuel rattachement du Réseau à une association déjà existante.

### **3. Séance plénière du Réseau**

Lors du retour en séance plénière, les participant-e-s à l'atelier définiront les projets que le réseau entreprendra à partir des réflexions des groupes de travail. Il sera ensuite possible pour les participant-e-s de s'inscrire à un projet selon leur centre d'intérêts. Un-e responsable par projet décidé sera également nommé-e.

### **4. Conclusion**